

# SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES

Procès-verbal de la séance du 11 Avril 2023

Salle intercommunale – 20h00

Le onze avril deux mille vingt-trois à 20h00, le conseil syndical s'est réuni à la salle intercommunale des 4 villages sur la convocation et la présidence de Mme Pascale GABILLOUX, Présidente.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 12

Quorum : 07

*Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 05 avril 2023, le conseil syndical délibérera valablement quel que soit le nombre de conseillers présents.*

**PRESENTS** : Pascale GABILLOUX, Joëlle CHEVALIER, Nadine EINHORN, Hervé UHL, Corinne AYMONIER, Nicolas DUBOLD,

**ABSENTS** : Audrey LUTZ, Martine RAMSEYER

**ABSENTS EXCUSES** : Sophie PRUSHANKIN, Alain FIORI, Angélique FERRY

**PROCURATIONS** : Sophie PRUSHANKIN à Joëlle CHEVALIER  
Alain FIORI à Nadine EINHORN,  
Angélique FERRY à Corinne AYMONIER

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : Joëlle CHEVALIER

## **ORDRE DU JOUR**

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 06 décembre 2022
- 2 – Approbation du Compte Administratif 2022
- 3 – Approbation du Compte de Gestion 2022
- 4 – Vote du Budget primitif 2023
- 5 – participation des communes au budget 2023
- 6 - Questions diverses

### **1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 06/12/2022**

Le procès-verbal de la séance du 06/12/2022 est soumis à l'approbation du conseil syndical :

-----  
-----

## **VOTE DU CONSEIL SYNDICAL**

**POUR : 9**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

# SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES

Procès-verbal de la séance du 11 Avril 2023

Salle intercommunale – 20h00

## 2 – Approbation du Compte Administratif 2022

Présentation du compte administratif par Mme GABILLOUX Pascale, présidente, lequel compte peut se résumer ainsi :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
<b>Recettes</b>	1 189.10	22 832.40
<b>Excédent reporté 2021</b>	/	17 664.47
<b>Dépenses</b>	372.00	26 004.73
<b>Déficit reporté 2021</b>	587.18	/
<b>Résultat de clôture de l'exercice 2022</b>	<b>229.92</b>	<b>14 492.14</b>
<b>Restes à réaliser</b>		
Dépenses		
Recettes		

le Conseil Syndical réuni sous la Présidence de Mme Corinne AYMONIER, Vice-Président(e), est appelé à délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Mme GABILLOUX Pascale, Présidente

Mme Corinne AYMONIER propose de contacter Groupama pour leur signifier que l'augmentation des tarifs n'est pas justifiée, compte tenu que nous n'avons pas eu de sinistre. Le fonctionnement de la salle devenant de plus en plus coûteux, l'occupation par les associations à titre gratuit se pose. Corinne AYMONIER propose de faire payer au moins les consommables. Nicolas DUBOLD n'est pas d'accord et pense qu'on n'y gagnerait rien et détruirait le tissu associatif. Il faudrait faire connaître la salle qui est située dans un village isolé. Quelles seraient les solutions demande Corinne AYMONIER ?

Nicolas DUBOLD et Corinne AYMONIER proposent un système de parrainage, ou un tarif pour les C.E. à distribuer dans les différentes entreprises de la région.

Il est suggéré que chacun fasse des propositions et les transmette par mail, avant de se réunir pour valider des actions pouvant être retenues.

VOTE DU CONSEIL SYNDICAL (La Présidente n'ayant pas pris part au vote)

**POUR : 8**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

## 3 – Approbation du Compte de Gestion 2022

Présentation du compte de gestion 2022 dressé par M. ROSE-HANO Laurent, Mme VAULOT-DROIT Sophie et M. WURTZ Daniel, trésoriers

Il est constaté que toutes les écritures sont conformes à celles du compte administratif 2022

**SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES**  
**Procès-verbal de la séance du 11 Avril 2023**  
**Salle intercommunale – 20h00**

VOTE DU CONSEIL SYNDICAL

**POUR : 9**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

**4 – Vote du Budget Primitif 2023**

Ligne 615221 le conseil s'interroge sur la nature du reliquat de 1998,06 euros. Pascale GABILLOUX se renseignera. (travaux de la cuisine ?)

Le nombre d'heures de la gérante est disproportionné par rapport au nombre de locations.

Pascale GABILLOUX rappelle les difficultés rencontrées pour recruter une personne sur ce poste non attrayant au vu des contraintes. Le nombre de 7 heures par semaine a été décidé lors du mandat précédent. La gérante est d'astreinte 24h sur 24 et doit être disponible sur l'ensemble des weekends loués, afin de pouvoir intervenir en cas de demande (panne...). Par ailleurs, elle utilise une fois par mois son véhicule personnel pour se rendre à la trésorerie. Nous avons la chance d'avoir un agent capable de faire des petites réparations, ce qui nous a économisé le remplacement du lave-vaisselle.

Nicolas DUBOLD confirme que la publicité de la salle doit être faite pour faire rentrer des fonds. Il est proposé de faire figurer la salle sur les sites internet des communes et sur leurs comptes Facebook. Mettre une affiche avec les tarifs dans le hall de la salle avec un rappel sur le site de la commune et les coordonnées de la gérante.

Le nombre d'heures de la secrétaire de Mairie de Novillard soit 8 heures par mois est aussi disproportionné par rapport aux locations. N'est-il pas possible de faire faire par la gérante certaines tâches administratives actuellement réalisées par la secrétaire de Mairie ? Le ratio entre les frais de personnel et le nombre de locations n'est pas bon.

Pascale GABILLOUX précise que la gérante n'a pas les compétences pour faire ce travail. Le temps est pris sur le temps de secrétariat des communes de Novillard et Petit Croix pour 4H chacune. Nadine EINHORN confirme que le dernier mardi matin de chaque mois elle n'est pas à PETIT-CROIX.

L'indemnité de la Présidente est aussi mise en cause. Pascale GABILLOUX déclare qu'elle ne perçoit que 2 % des indemnités auxquelles elle pourrait prétendre. Elle propose de laisser la présidence si une autre personne est intéressée.

Nicolas DUBOLD pense qu'il n'est pas judicieux de remplacer tous les néons en même temps, mais de les changer au fur et à mesure. Il propose d'acheter une dizaine de néons d'avance. Le devis ARLUX est donc mis de côté. Pour l'éclairage du parking le devis n'est pas retenu. Nicolas DUBOLD et Corinne AYMONIER proposent des éclairages solaires sous forme d'appiques sur le devant de la salle pour un budget d'environ 250 euros. A poser par l'employé municipal avec capteurs sur les gouttières.

Pour les chaises, il est proposé de commander 30 chaises au lieu de 20 pour avoir un peu d'avance. Proposition acceptée.

Un coffre-fort sera acheté pour y placer les chèques des locations, et fixé dans la Mairie pour un montant de 65,90 euros.

Le remplacement du petit frigo n'est pas retenu. Il fonctionne encore.

VOTE DU CONSEIL SYNDICAL

**POUR : 9**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

# SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES

Procès-verbal de la séance du 11 Avril 2023

Salle intercommunale – 20h00

## 5 – Participation des communes au budget 2023

La Présidente informe les membres du Conseil Syndical que suite à l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023 des nouvelles populations légales, il y a lieu de recalculer la participation annuelle des communes au fonctionnement du Syndicat.

Par ailleurs, au vu du résultat de l'exercice 2022, elle propose de procéder à une augmentation de la participation totale à hauteur de 1 000 – 2 000 ou 3 000 €.

Corinne AYMONIER et Nicolas DUBOLD pensent que compte tenu des dépenses qui ne seront pas réalisées, nous réalisons des économies qui évitent une augmentation de la participation des communes.

Pascale GABILLOUX rappelle qu'il faudra envisager le remplacement du sol de la salle qui est très usé. Un échange est fait : le sol est amianté et nécessitera d'être recouvert.

Joëlle CHEVALIER informe que les travaux de remise en état des angles sous la scène sont terminés.

La communication pour l'augmentation des locations est donc indispensable.

MAINTIEN : 5      Corinne AYMONIER - Hervé UHL – Angélique FERRY - Nicolas DUBLOL – Sophie PRUSHANKIN –

AUGMENTATION DE 1000 euros : 4      Pascale GABILLOUX – Joëlle CHEVALIER – Alain FIORI – Nadine EINHORN

## VOTE DU CONSEIL SYNDICAL

**POUR :**      4

**CONTRE :**    5

**ABSTENTIONS :** 0

## 6 – Questions diverses

Spectacle de fin d'année pour les enfants des communes. Proposition de Joëlle CHEVALIER pour le théâtre de marionnettes de la Pépinière le 10 décembre 2023 pour 1200 euros (durée 45 mn).

Proposition acceptée à l'unanimité.

Séance levée à 22H30.

Procès-verbal approuvé et/ou modifié en date du ...**2.7.SEP..2023**...

La Présidente,  
Pascale GABILLOUX

SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE  
DES 4 VILLAGES  
90340 NOVILLARD

La secrétaire de séance,  
Joëlle CHEVALIER